

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 235

Nachruf: Ellen Key : (1849-1926)

Autor: Evard, Marg. / [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mier lieu la parole, Mlle Hess a exprimé de façon chaleureuse sa reconnaissance pour la convocation adressée aux Sociétés féminines, et a exposé brièvement l'œuvre de protection accomplie par les Sociétés féminines de moralité publique pour le bien de la jeunesse, œuvre pour laquelle il est dépensé annuellement en Suisse un million de francs provenant surtout de collectes et de cotisations particulières. Mlle Hess a également produit le texte de la première pétition des Sociétés féminines relatives au Code pénal et datant de 1893, qui avait remise à cette époque à la Commission d'experts siégeant également à Lugano, puis a donné connaissance de la liste des 2927 Associations suisses, masculines et féminines, qui, tant par leur signature collective que par celles de leurs sections, représentant au total 634.280 membres, ont soutenu en 1917 la pétition qui va être discutée par les Chambres, et qui formule les mêmes revendications en faveur d'une morale unique pour les deux sexes, et en faveur d'une meilleure protection de la jeunesse, que celle de 1893.

Après que M. Seiler eût exprimé sa reconnaissance pour le travail inappréciable des Associations féminines de relèvement, Mlle Hahn a cité de nombreux exemples pris dans l'œuvre des Amies, et qui montrent combien une jeune fille de 16 ans est encore ignorante et insouciante des dangers moraux qu'elle risque, et s'est appuyée sur ces faits pour demander le relèvement à 20 ans de l'âge de protection contre l'enlèvement, et une protection renforcée pour les jeunes filles faibles d'esprit. Puis, Mme Glättli s'attacha à un point essentiel de nos revendications : l'élevation de l'âge de consentement de 16 à 18 ans, ceci en conformité avec la disposition du Code civil qui n'autorise pas le mariage de la jeune fille avant 18 ans. Reprenant les propositions d'Hélène de Mülinen, elle suggéra d'établir trois degrés d'âge de mineures : l'enfance jusqu'à 12 ans, la puberté jusqu'à 16 ans, et la jeunesse jusqu'à 20 ans, les sanctions prévues pour les délits contre les mœurs tenant compte de la catégorie d'âge dans laquelle rentrerait la victime. Enfin, Mme Leuch, touchant à un autre sujet, combattit le texte du projet qui ne punit le proxénétisme que lorsqu'il est pratiqué dans un but de lucre : en effet, la preuve du but de lucre étant malaisée à donner, des proxénètes habiles peuvent facilement s'arranger à échapper à toute sanction. Mlle Hess protesta également contre la disposition qui dégage de toute responsabilité celui qui loue des locaux pour un but immoral, du moment que lui-même ne participe pas à l'acte immoral.

M. Seiler a remercié les déléguées de leurs exposés « animés d'un zèle admirable, et faits avec tant de modération, de clarté et une pleine connaissance de cause, » et faisant allusion à des paroles de Mlle Hess, a évoqué « l'esprit de Lugano » après « l'esprit de Locarno. » Il a assuré les déléguées que les points mis en relief par elles seraient examinés avec la plus grande conscience par la Commission. C'est donc avec l'espoir d'avoir travaillé pour le bien de la jeunesse en péril moral que nous avons quitté la salle des séances, toute ornée de portraits, et l'Hôtel de Ville de Lugano où les drapeaux claquaien au vent... A. L.

N. D. L. R. — Nos lecteurs auront appris par la presse quotidienne qu'hélas ! la peine prise par nos déléguées a été vainue, et que les paroles fleuries du président ont été de l'eau bénite de cour... En effet, après une longue discussion, qui a mis aux prises les diverses tendances, la Commission a définitivement admis, et à une forte majorité, l'âge de *seize ans* comme âge de consentement. La demande avait, il est vrai, été faite, de l'élever à 17 et même à 18 ans, comme le réclament nos Associations ; mais en revanche, on avait aussi proposé de le fixer simplement

à l'âge de puberté, disposition singulière existant déjà dans quelques Codes cantonaux. Bien que l'âge de 16 ans soit un progrès sur l'état actuel des choses (à l'exception de Berne, tous les Codes cantonaux fixent plus tôt l'âge de consentement), on se demande si ces messieurs n'ont pas de fille, auxquelles ils songent dans ces cas-là plus qu'à la peur du referendum ?...

Une preuve de plus que tant que les femmes ne seront pas admises à collaborer *en citoyennes responsables* à l'élaboration des lois, elles n'ont pas grand chose à attendre de la législation unilatérale et masculine.

Ellen Key (1849 - 1926)

L'une après l'autre, les doyennes de l'individualisme féminin quittent l'activité de ce monde. Après l'exquise moraliste italienne Dora Melegari, décédée en octobre 1924, c'est maintenant la grande philosophie scandinave, Ellen Key, morte en avril 1926. La littérature féminine perd là de hautes personnalités, car ces pionnières eurent beaucoup à lutter pour s'affirmer dans un milieu plus hostile qu'aujourd'hui à l'intellectualisme chez la femme. Le parallèle serait aisément entre ces deux femmes de lettres, très « femmes » par leur éducation aristocratique, et très élevées par le cœur et la pensée : c'est le cas de constater une fois encore que l'évolution humaine produit, à la même époque, mais sous des latitudes différentes, des fleurs de génie de même espèce, des aspirations et des découvertes de même nature, chez des êtres qui s'ignorent.

Née le 11 décembre 1849, dans la campagne suédoise, d'une vieille famille noble, Ellen Key, qui ne fut jamais à l'école, ne connut pas d'autres éducateurs que ses parents et la grande nature, avec toutes les réserves d'idées et de sentiments dont elle enrichit la pensée et le subconscient. Son père était un homme politique en vue, lorsque la jeune fille, devenant sa secrétaire particulière et sa collaboratrice, maîtrisa ainsi les grands problèmes politiques et économiques de l'actualité d'alors et haussa sa belle intelligence à la hauteur de celle de l'homme : à l'esprit de synthèse. Atteinte plus tard de revers de fortune, Ellen Key enseigna à Stockholm, dans une école de jeunes filles ; sa nature primesautière et généreuse fascina les adolescentes, habituées à la morne routine de l'enseignement de la fin du XIX^e siècle ; sa façon d'aborder les questions de manière imprévue, faisant jaillir chaque jour des idées, des impressions neuves, a marqué chez les privilégiées qui furent confiées à ses soins. En même temps, la jeune institutrice achetait de former sa personnalité, et sentait naître sa vocation : elle devenait apôtre de la réforme sociale par l'éducation populaire et se voulut aux universités populaires, dont on attendait tant il y a trois ou quatre décades. Dans ses campagnes de conférences, elle apprit à connaître les ouvriers et les ouvrières ; c'est de cette expérience que naquit son premier ouvrage : *L'abus de la force féminine (Missbrauch der Frauenkraft)*. Ce fut un pavé dans la mare aux grenouilles des milieux conservateurs. Elle rendit là un service inappréciable à la cause des femmes.

Elle avait dès lors trouvé sa voie et devait, dès l'âge de quarante ans, se retirer de la vie militante pour se consacrer à des travaux personnels ; les lettres, la philosophie ont sollicité sa haute intelligence, tandis que son cœur continuait de se passionner pour le bien et pour le prochain, de vibrer pour les grandes causes sociales et morales. Ses études sur *Mme de Staél*, sur *Amiel*, *Rachel*, *Maeterlink*, *Browning* et d'autres poètes anglais, reflètent l'élevation de sa pensée. Les *Essais*, nés de l'actualité brûlante, témoignent de la hauteur de son idéal moral, social et religieux, et ses visées d'avenir apparaissent dans son volume le plus connu à l'étranger : *Le siècle de l'enfant* (1901), qui contient en germe tout ce qui anime la psychopédagogie moderne et l'école active, le culte de l'âme de l'enfant, le respect de son individualité et de sa joie. Son ouvrage capital est intitulé *Les lignes de la vie*, et comprend deux volumes :

De l'amour et du mariage et La foi dans la vie, d'un optimisme très prenant.

En 1909, sous le titre de *Frauenbewegung* (*Le mouvement féministe*), Ellen Key, alors en séjour près de Genève, formula une critique sévère des visées suffragistes les plus hardies, qui dépassaient déjà son point de vue personnel et déconcertaient, chez la vieille polémiste, un certain traditionalisme; plus familièrement nous dirions que la mère-poule était effrayée de l'audeace de ses canetons!

L'ouvrage le plus conforme à sa psychologie est sûrement *L'individualisme*, traduit en français en 1913. C'est que cette femme philosophe fut avant tout disciple de Rousseau — comme Froebel, Mme Necker de Saussure, Pestalozzi, et cela par tradition de famille. M. Ad. Ferrière, qui visita, au bord du lac de Vettér, son jardin d'Alystra avec sa charmille de hêtres et ses pervenches (symboles du culte de Jean-Jacques), a relevé le prénom du père, Emile, et ce qui apparaît l'écrivain suédois à la pédagogie de Rousseau: respect de l'enfant, individualisation en éducation de manière à faire épanouir les tendances saines de tout être, en évitant toute contrainte, libéré à tout âge d'être soi-même, etc. Comme Rousseau, Ellen Key visait au travers de la réforme éducative une transformation de la société: *Die Reform vom Kind aus!* clamait-elle, c'est-à-dire la libération des forces bonnes, l'épanouissement des richesses, insoupçonnées encore, des individus et des masses, l'amélioration de la vie individuelle et collective, dans le sens d'un haut idéal moral et social. Tout ceci sera l'œuvre du XX^e siècle, qui deviendra, c'est sa formule, le « siècle de l'enfant! »

Mais où cet apôtre de l'individualisme s'est séparé de Jean-Jacques, c'est par son envol d'optimisme et ses appels à la joie de vivre pour le bien et pour l'idéal; cette âme ardente, qui s'était forgé une forte individualité propre, ne cessa d'affirmer hautement la puissance de l'effort libre; son idéalisme sain, sa manière d'envisager l'avenir avec une sereine confiance, de croire au progrès de l'évolution humaine et au perfectionnement de l'éducation et partant de l'humanité, contrastent certes avec le pessimisme neurasthénique de Rousseau « Dans l'intimité, cette idéale au cœur chaud et vibrant était une femme douce, maternelle, d'une bonté active et inlassable, se donnant toute à ceux qui souffrent, encourageante, sensible, pondérée dans ses jugements, n'ayant rien d'excès, rejetant les opinions absolues ou extrêmes. »

Mais, même âgée, Ellen Key avait conservé son tempérament de polémiste frondeuse et continua à ferrailler contre tous les excès nuisibles à un sain équilibre social — et ici contraste avec Dora Melegari: ses pamphlets ardents, ses conférences véhémentes, ses livres de flamme, d'un style aigu, mordant,

l'ont fait considérer par les uns comme féministe, par les autres comme « désireuse de ralentir le courant de l'indépendance féminine. On l'a fait passer pour athée et partisan de l'amour libre, alors qu'elle fut une âme très sensible au sentiment religieux et qu'elle défendit l'idéal familial et la vie morale la plus saine, conformément à son noble idéal. Elle a courageusement dénoncé les absurdités de nos institutions, les injustices les plus iniques, la tyrannie des faibles par les forts, les excès en tous genres, les vilenies et les erreurs sociales, défendu les femmes, les enfants, les opprimés, la paix et la concorde, par cette sorte de maternité sociale, qui est un besoin plus impérieux encore du psychisme féminin que l'instinct combatif pour le bon combat.

La traduction de ses ouvrages a été trop littérale et sa pensée nous semble étouffée par trop de mots; il eût fallu raccourcir, resserrer, simplifier ses ouvrages, dont l'inspiration est d'un superbe envol, alléger son style fougueux et touffu; peut-être une femme nous rendra-t-elle le service de mettre mieux en valeur cette grande figure féminine, qui fut une pionnière de l'action sociale. Ellen Key mériterait une étude de grande envergure, à la fois comme philosophe, comme moraliste, comme pédagogue et psychologue; trop savante pour les uns, trop peu scientifique selon d'autres (en psychologie et en sociologie par exemple), elle n'en fut pas moins un très grand écrivain et surtout une âme d'apôtre qui sut agir sur son siècle. Elle fut très discutée parce qu'« elle a pris le taureau de l'actualité par les cornes », suivant le mot de Louise Cruppi. Ce fut une des femmes les plus actives et les plus vibrantes de notre temps, une femme convaincue qu'il est des devoirs sociaux auxquels il vaut la peine de consacrer ses forces une vie durant...

MARG. EVARD.

De-ci, De-là...

Une nouvelle députée à la Chambre anglaise.

Nous sommes très heureuses d'apprendre que Miss Susan Lawrence, déjà élue en 1923 à la Chambre des Communes, et malheureusement non réélue en 1924, vient de regagner son siège, lors d'une élection complémentaire à East-Ham, l'emportant de haute lutte sur ses deux concurrents masculins. Miss Lawrence appartient au Labour Party, mais ses capacités féministes sont si appréciées que plusieurs des organisations féminines anglaises ont fait campagne pour elle, sans partager pour cela ses idées politiques. Voilà donc à Westminster une femme de plus, ainsi que ne cesse de le réclamer Lady Astor.

Une profession féminine dangereuse... sans en avoir l'air.

Les journaux professionnels horlogers de Suisse et d'Amérique mettent en garde les jeunes filles contre une occupation qui a été et

VARIÉTÉ

„Lha Gyalō”

Lha gyalo! Les dieux ont remporté la victoire! Cette exclamation en langue du Thibet est bien celle qui convient pour exprimer le triomphe de la première femme blanche qui ait pénétré dans Lhassa, la cité sainte interdite aux étrangers.

Mme Alexandra David-Neel est une Française d'une soixantaine d'années, que le gouvernement de son pays avait envoyée au Thibet pour y étudier la philosophie bouddhiste. Le désir impérieux de visiter Lhassa la mystérieuse s'empara d'elle. Trois fois elle tenta d'y pénétrer, trois fois elle fut refoulée. La quatrième fois elle réussit. C'est aux récits faits par elle sur les pérégrinations de son expédition que nous empruntons les curieux détails qui suivent.¹

Il lui fallut tout d'abord étudier les coutumes du pays et ses idiomes. Cet enseignement, elle le reçut d'un saint personnage vivant en ermite dans une grotte au flanc de l'Himalaya. Mme David-Neel entra dans l'ermitage en Européenne; elle en sortit après deux ans de patientes et minutieuses études transformée en Asiatique, puis

quatorze ans durant, elle prépara et tenta ses trois expéditions manquées. Nous ne la suivrons que depuis le début de la quatrième tentative.

Elle est arrivée après des mois de voyage dans les sables du Gobi, au passage du Dokar, à 6000 mètres environ au-dessus du niveau de la mer; elle a congédié son escorte chinoise, et la voilà seule dans la jungle avec son compagnon fidèle, le lama Yongden. C'est une vieille mendiante, habillée comme une paysanne thibétaine, le visage teint avec un mélange de cacao et de charbon réduit en poudre, les cheveux cachés sous un gros bonnet de fourrure, d'où sort un postiche du plus beau noir emprunté à la queue du yack, le bœuf thibétain.

La route est difficile, les deux piétons n'avancent que lentement. Parfois, pour éviter un village où demeure un chef qui pourrait poser des questions embarrassantes, ils s'égarent dans la forêt et y passent la nuit. Panthères et léopards troubent leur repos. Voici une troupe de pèlerins; les hommes ne jettent que de rapides regards aux deux mendiants, mais les femmes sont plus curieuses. L'une d'elles s'avise même de remarquer que les mains de la vieille sont blanches comme celles d'une étrangère; en général, elles sont plus promptes que les hommes à remarquer les petits détails qui ne paraissent pas être tout à fait thibétains, et Yongden, quoique un saint homme, les envoie au diable dix fois par jour.

L'exploratrice et son compagnon arrivent sur la rive d'un fleuve important, à l'endroit où on peut le traverser au moyen d'un câble tendu d'un bord à l'autre. Attachée solidement à une jeune Thibé-

¹ Cf. *Le Droit des Femmes, le Matin, Times and Tide, Jus Suffragii*, et une conférence de Mme David-Neel, au Collège de France.